

# LE GENRE, UN ENJEU DE POLITIQUE MUNICIPALE

*Anne Hidalgo est première adjointe  
au maire de Paris,  
chargée de l'égalité entre les femmes  
et les hommes et du bureau des temps.*

**Economie & Humanisme** : *Les villes sont-elles un échelon pertinent pour modifier les relations d'inégalité entre femmes et hommes ?*

**Anne Hidalgo** : Il n'était pas habituel que les Villes interviennent sur ces questions, mais à l'expérience je pense que la ville est un échelon particulièrement pertinent. En effet, au delà des déclarations de principe, l'enjeu est d'inscrire l'égalité dans la réalité concrète.

## **Accès à l'emploi**

La politique municipale en faveur de la petite enfance, par exemple, est significative d'une action possible pour l'égalité, y compris professionnelle, entre les femmes et les hommes. Lorsque nous avons réfléchi à cette question, nous avons pris en compte une donnée qualitative majeure : le travail des femmes. Si des femmes sont amenées à renoncer à une activité professionnelle parce qu'elles n'ont pas trouvé de réponse adaptée pour la garde de leurs enfants, c'est un lourd handicap pour leur avenir, dans une ville où le taux de divorce est important et où les loyers exigent souvent deux salaires. Encore faut-il, pour la petite enfance, des structures ajustées aux besoins du public. Aujourd'hui plus de mille places de crèche ont des horaires décalés – d'une demi-heure à deux heures – adaptés à des personnes qui travaillent tôt le matin ou tard le soir. Nous avons aussi créé un dispositif expérimental permettant à des parents d'enfants de moins de quatre ans, travaillant très tôt le matin, de bénéficier de la présence d'assistantes maternelles pour s'occuper de leurs enfants. Le profil type des bénéficiaires est la femme de ménage qui intervient dans des bureaux avant l'ouverture.

Autre exemple : la municipalité s'est engagée dans le champ de la lutte contre les violences faites aux femmes : soutien financier aux associations, ouverture d'un centre d'hébergement pour les femmes et leurs enfants. Ces violences pointent une forme de domination masculine que beaucoup ne voulaient pas aborder comme un sujet politique, mais comme une affaire privée. Nous



en avons fait un sujet de politique municipale ; de même, pour les mariages forcés : à la demande d'associations, nous avons mis sur pied des dispositifs d'aides pour les jeunes femmes concernées. Ces politiques ne peuvent fonctionner que si elles s'inscrivent, de manière très volontaire, dans la durée.

## Parité et égalité

**EH :** *Comment se gère l'égalité au sein de l'équipe municipale et du personnel municipal ?*

**AH :** C'est de la volonté politique pure. En 2001, Bertrand Delanoë a annoncé que son exécutif serait paritaire. Aujourd'hui, il y a dix-neuf adjoints femmes et quatorze hommes. Le maire de Paris a voulu une première adjointe femme. Le maire a également voulu une parité dans les nominations des directeurs et directrices de l'administration parisienne. Là aussi c'est un signal fort.

En ce qui concerne le personnel, l'Observatoire de l'égalité et la DRH de la ville ont conduit une étude pour mieux analyser les écarts entre femmes et hommes. Pour ce qui est des salaires, un écart brut de rémunération, primes incluses, est constaté en défaveur des femmes, toutes natures de personnels, catégories, corps, grades confondus (1). Les 46 000 agents de la ville se répartissent à égalité, mais des secteurs comme la petite enfance sont très féminins, alors que d'autres, comme les parcs et jardins, la propreté sont surtout masculins... On travaille donc avec les directrices et directeurs et les organisations syndicales, qui toutes ont considéré qu'il fallait aller vers un meilleur équilibre. Dans le service propreté, des hommes nous disent que, depuis que des femmes ont été embauchées, l'ambiance de travail a changé, et pas seulement les vestiaires. Les hommes aussi sont bénéficiaires de l'égalité. Le souci de la mixité des équipes doit être un souci permanent. Pour favoriser l'égalité dans les évolutions de carrière, on veille à ce qu'il y ait toujours la possibilité de proposer des promotions indifféremment à des femmes et des hommes et, dans le même esprit, on fait attention à la mixité des jurys de concours. Il est encore trop tôt pour tirer des enseignements pour l'avenir, mais les chantiers sont engagés.

## Résistances

**EH :** *Quels sont les principaux obstacles rencontrés par une telle volonté politique ?*

**AH :** Nous avons rencontré des résistances très fortes. Quand le maire m'a confié cette délégation, j'ai tout entendu, j'ai été raillée dans la presse : « l'égalité c'est creux, ce n'est pas une politique municipale ». Aujourd'hui, je constate plutôt un intérêt

(1) L'ensemble des temps partiels étant ramenés à leur équivalent temps plein.

# POLITIQUES URBAINES, POLITIQUES POUR L'ÉGALITÉ

## *Des acquis sur l'agglomération de Grenoble*

■ Des sessions de formation « approche par genre » (1) pour des dizaines de professionnels et autres acteurs de la politique de la ville.

■ Des actions de socialisation et d'autonomisation à destination de femmes d'un quartier d'habitat social important, qui leur ont permis de s'ouvrir sur l'extérieur et de construire des projets collectifs et individuels (2).

■ Une approche différenciée des garçons et des filles dans l'« accueil de proximité » en Mission locale (3), les premiers appelant un travail de rue, alors que pour les secondes un travail de réseau avec les familles est nécessaire.

Telles sont quelques-unes des réalisations nouvelles, conduites depuis 2001 sur cinq communes de l'agglomération grenobloise : Échirolles, Fontaine, Grenoble, Pont de Claix et Seyssinet-Pariset. Ces initiatives pour l'égalité femmes-hommes s'inscrivent dans un Programme européen PIC URBAN. Leur objectif est de diffuser et concrétiser une culture de l'égalité femmes-hommes, en liant cette orientation avec l'ensemble des politiques publiques, dont la « politique de la ville » destinée aux quartiers considérés comme « sensibles ». En effet, le défi de l'égalité homme-femme est global, il s'adresse à toute la société ; mais dans ces quartiers, où sont concentrées des familles de ressources modestes, il est encore plus prégnant. L'égalité n'y est pas seulement une question d'accès des femmes à des droits X ou Y, mais rejoint une question plus profonde : celle de la reconnaissance de ce que sont les femmes, et de leur apport à la vie collective – et non seulement familiale – à travers l'école, la vie associative, etc.

La « Maison pour l'égalité » à Échirolles est l'élément central du dispositif, porté par les municipalités et de nombreux

partenaires, notamment associatifs. Elle intervient sur trois champs : sensibilisation et formation, recueil de ressources, capitalisation et appui au montage de projets. Une chargée de mission rattachée à la « Maison pour l'égalité » a un rôle d'animation et d'appui technique à l'échelle intercommunale. Des groupes de projets locaux ont été créés par les communes.

L'évaluation du PIC URBAN a reconnu la dimension novatrice de cette action sur l'égalité femmes-hommes.

L'appropriation de cette nouvelle priorité dans l'intervention publique est en cours au niveau de l'ensemble de l'agglomération. Ce mouvement reste néanmoins fragile, car le principe de l'égalité femmes-hommes est à légitimer en permanence.

Plus précisément, il importe aujourd'hui de pouvoir profiter de l'action initiée par URBAN pour essaimer cette dynamique, par des réalisations adaptées localement, dans les autres communes de l'agglomération. Des réflexions sont en cours à ce sujet, notamment à la Communauté d'agglomération sous l'impulsion de la vice-présidente déléguée à l'égalité femmes-hommes. Le programme URBAN trouve là une fois de plus une illustration de son effet levier.

**Renzo Sulli**

*Président du comité de suivi  
du PIC URBAN*

*Vice-président à la politique  
de la ville de Grenoble Alpes Métropole*

(1) Dispensée par le CIDF de l'Isère.

(2) « Femmes, accès à la mobilité, à la culture et au sport », Centre social Mistral de Grenoble.

(3) Démarche en direction des jeunes « décrocheurs » de toute scolarité.



des élus de tous bords qui ont compris que l'égalité était un sujet politique incontournable.

Les représentations ont changé. Mais il ne faudrait pas que ce soit superficiel ou passager. Il est indispensable d'être très volontariste sur cet objectif d'égalité qui traverse toutes les politiques municipales. Une société ne peut pas fonctionner sur des déséquilibres, et parmi les déséquilibres majeurs il y a la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre les sexes, leur place dans la cité. Il faut qu'on accélère le processus pour montrer ce qu'on peut faire concrètement sur la base d'une volonté politique d'égalité.

**EH :** *Vous associez fortement volonté politique et réalisations très concrètes. Est-ce indispensable ?*

**AH :** Nous avons d'abord mené une réflexion de fond sur les enjeux relatifs aux rapports de genre et d'égalité, sur les retards de la société française sur ce sujet. Dans un contexte où cela paraissait sans intérêt pour la classe politique et médiatique, la première des choses à faire était de montrer des traductions concrètes de notre volonté politique d'œuvrer pour l'égalité. Inversement, il faut expliquer les enjeux de ces actions.

Ce n'est pas par hasard que la Ville de Paris a décidé, dès mars 2001, de créer un Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes et un Bureau des temps. C'est parce que notre équipe municipale a mené une réflexion politique, s'est référée à des valeurs, s'est revendiquée féministe, et c'est ce qui marque la différence avec nos prédécesseurs. Mais tout cela reste encore fragile. S'il n'y avait pas l'ancrage idéologique qui nous anime, on pourrait vite se retrouver avec un simple discours, mais sans les actes correspondants.

## Échanges d'expériences

**EH :** *Y a-t-il une stimulation et un soutien entre les Villes ?*

**AH :** Oui, et pas seulement à l'échelon national. Les échanges d'expériences sont essentiels. Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), créée en mai 2004 à Paris, est une organisation reconnue comme partenaire de l'ONU. En 2005, s'est tenue à l'ONU une réunion très importante sur la contribution des femmes aux pouvoirs locaux. À l'occasion du 8 mars 2006, nous avons poursuivi cette réflexion ici à Paris avec la Commission femmes de la CGLU. Au niveau national, de grosses associations, comme l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), permettent des avancées.

*(2) La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale - Une Charte invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous. Élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe.*

Même si l'Europe est en panne, la politique de l'égalité comme champ structurant des politiques municipales est aujourd'hui une réalité dans beaucoup de villes européennes. La *Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale* est un appui considérable (2). Elle pousse vigoureusement chaque collectivité à rendre plus performants les outils qui peuvent conforter sa politique. Il ne suffit pas en effet de se déclarer pour l'égalité. Les politiques d'égalité s'appuient sur des savoir-faire, des procédés très concrets... Il faut des outils, par exemple des éléments d'observation du réel qui soient sexués. On ne conduit pas la même politique des transports lorsqu'on sait que deux tiers des usagers des transports publics sont des femmes.

**EH :** *Est-il envisageable, comme le demande la Charte, de passer toute action politique au crible du genre ?*

**AH :** Il faudra du temps, mais c'est jouable. Je crois que la politique de l'égalité finira par s'imposer. Je vois mal, en particulier à gauche, comment ce sujet ne serait pas un sujet majeur. Mais passer au crible toutes les politiques à travers la question du genre, cela est un travail de longue haleine. Le danger est qu'on en reste à quelque chose de joli à exprimer, agréable à entendre, mais sans se donner les moyens de le réaliser concrètement. La *Charte* a l'intérêt de poser un niveau d'exigence très élevé. On a encore beaucoup de travail à faire. Par exemple, pour la nomination de femmes cadres dirigeants à la tête d'organismes privés ou publics, on est encore loin du compte. Sur de tels sujets, l'évaluation, telle que la propose la *Charte*, est essentielle pour donner à voir et faire progresser tous les acteurs socio-économiques vers plus d'égalité.

*Propos recueillis par*  
**Claude Royon**